



Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

17^{ÈME} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 21 Octobre au 01 Novembre 2013

PASSAGE DE LA CHINE A L'EPU

GENEVE, LE 22 Octobre 2013

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

Orateur : M. Tiémoko MORIKO

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne souhaite la bienvenue à la délégation chinoise à cette session et voudrait lui adresser ses remerciements pour la présentation détaillée de son second rapport national à l'Examen Périodique Universel.

La lecture dudit rapport nous instruit utilement sur les réformes entreprises par la Chine aux niveaux judiciaire, législatif et administratif en vue de donner droit aux obligations internationales liées aux instruments internationaux auxquelles la Chine a souscrit.

Ma délégation y relève par ailleurs et avec intérêt, l'élaboration d'un Plan d'action national pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU ainsi que la multiplication des activités de formation et d'éducation aux droits de l'homme menées à plusieurs échelons.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne encourage les mesures entreprises par le Gouvernement chinois visant à contrer les répercussions de la crise financière sur les populations rurales et urbaines, renforcées par la mise en place d'un plan de réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

Elle note également avec satisfaction l'engagement de la Chine à garantir le droit à l'alimentation sur l'ensemble de son territoire, ainsi que les actions menées en faveur des catégories les plus défavorisées et vulnérables.

Monsieur le Président,

Toutefois, et en dépit des nombreux efforts déjà consentis par les Autorités chinoises, beaucoup reste à faire. C'est pourquoi ma délégation voudrait recommander aux Autorités Chinoises ce qui suit:

- Renforcer les actions visant à garantir la jouissance des droits les plus fondamentaux et l'accès aux infrastructures de base dans les zones les plus reculées.
- Renforcer les mesures visant à garantir la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Je vous remercie